



POSTE A POURVOIR AUXILIAIRE DE PUERICULTURE CDI – Temps plein H/F/X

L'association les Amitiés Sociales, 735 logements, et 52 salarié.e.s, a pour objectifs principaux :

- De gérer des structures d'hébergement Habitat jeunes ayant un volet accompagnement social et éducatif,
- De développer un parc locatif à l'échelle de son territoire en proposant une gamme diversifiée de réponses habitat
- D'assurer le fonctionnement de différents services à destination des jeunes et des familles
- D'être un acteur local reconnu sur les questions de jeunesse.

L'association se développe et ouvre une crèche « Poupig » dans notre résidence le Colibri à Rennes (18 places).

Description du Poste :

L'auxiliaire de puériculture assure une fonction d'encadrement d'enfants dans le cadre de la création d'une crèche associative « Poupig ».

Description des missions :

- Accueillir les enfants et les familles dans un climat de confiance et bienveillance,
- Assurer les soins d'hygiène, de confort et de bien-être,
- Participer à l'animation d'activités ludiques et éducatives adaptées aux âges des enfants,
- Collaborer au sein de l'équipe pour mettre en œuvre le projet pédagogique,
- Veiller à l'application des protocoles de sécurité et d'hygiène,
- Contribuer à l'observation du développement de l'enfant et au suivi de son évolution

Compétences requises :

- Faciliter les relations et les échanges grâce à votre capacité d'accueil et d'écoute,
- Capacité à s'impliquer dans une dynamique collective et un projet éducatif commun,
- Rigoureux et autonome faisant preuve d'esprit d'initiative,
- Sens de l'écoute, de l'observation et de la communication avec les enfants et les familles,
- Créativité, dynamisme et adaptabilité

Expérience et diplôme :

- Titulaire d'un diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture – niveau 4,
- Expérience souhaitée en crèche mais les débutants sont les bienvenus,
- Intérêt pour l'éducation populaire, les politiques familles,
- Motivation à participer à l'ouverture de la crèche

Salaire indicatif et conditions de travail :

- Selon Convention Collective HLA, Employé en emploi-repère N° 6
- CDI temps plein
- Travail sur planning roulant en journée du lundi au vendredi (ouverture 8h et fermeture 18h30)
- Prime de 13ème mois
- Titres déjeuners
- Œuvres sociales : Chèques culture, Subventions vacances, Subventions sport, loisirs et Chèques cadhoc
- Forfait mobilité durable
- Prise en charge à 50% de l'abonnement en transport en commun
- 28 congés payés
- 2 jours d'absence appelés ponts
- 1 jour d'absence appelé férié

Candidature :

- Poste à pourvoir le 22 décembre 2025.
- Merci d'envoyer CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur Renaud BONAMI, Directeur de l'association, exclusivement par mail à recrutement@amities-sociales.fr avant le 24 septembre 2025.